

Paris, le 18 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arrêt de l'activité fédérale en raison du COVID-19

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Lors de la réunion du comité fédéral du 16 janvier 2021, la situation sanitaire a conduit la FFAAA à prendre les décisions suivantes :

- **ANNULLATION et report de toutes les actions nationales de formation et des stages nationaux, jusqu'au 28 février 2021. (En ce qui concerne le Brevet fédéral, est annulé formation et examen jusqu'à nouvel ordre).**
- **Toutefois les actions pédagogiques peuvent être mises en place en visioconférence, la FFAAA tiendra compte des modules organisés.**
- **Entretien des compétences des enseignant-e-s et stagiaires en formation professionnelle comme l'indique le paragraphe ci-dessous :**

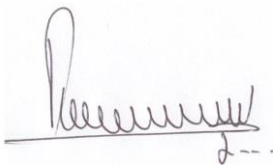
Par ailleurs, il est important de rappeler que les **enseignant-e-s professionnel-le-s (obligatoirement détenteurs/trices d'une carte professionnelle référéncée à la FFAAA ainsi que les stagiaires engagé-e-s dans une démarche de formation à finalité professionnelle (CQP) ou d'un diplôme d'État peuvent toujours avoir accès aux équipements sportifs, sous réserve d'accord préalable de leurs gestionnaires, dans le cadre d'entraînement ou de formation permettant le maintien des compétences techniques et professionnelles.**

Cette situation sera encore analysée et éventuellement réévaluée, afin de décider de la potentielle mise en place des actions, en fonction des décisions des autorités sanitaires, dont nous dépendons.

Sachez que nous espérons vivement pouvoir reprendre dès que possible nos activités, afin de nous retrouver ensemble et avec grand plaisir sur les tatamis !

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre investissement au profit de nos disciplines et de nos licencié-e-s en cette période difficile.

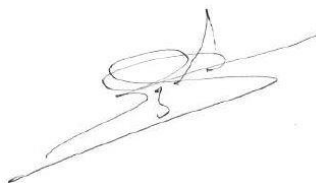
Prenez soin de vous et de vos proches.



Le Président fédéral
Francisco DIAS



Le Président délégué
Claude BOYER



Le Secrétaire général
Jean-Victor SZELAG